

**Procès Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 novembre 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le mardi 12 novembre à 20 heures 00.

le Conseil Municipal légalement convoqué le 4 novembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme GAUTHIER PACOUD Sandrine, Maire.

Etaient présents : CACHOT Jean 1er adjoint, CABUT Danielle 2ème adjoint, PEAN Franck 3ème adjoint, BAIGUE Xavier, BERREZ Serge, BERTHET Audrey, PETITCOLAS Alain, RINGENBACH Sandra, SORNAY Jean-Paul, conseillers.

Absent excusé : ROUSSEL Frédéric

Quorum : 6 conseillers présents nécessaires (pouvoirs non comptabilisés dans les présents)

Secrétaire de Séance : BAIGUE Xavier a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

**Ordre du jour de la séance :**

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 4 juillet 2024

Compte-rendu approuvé à l'unanimité,

Demande de rajout de délibérations :

- Demande de subvention DETR pour station pompage
- RODP orange 2024
- Délibération du quart (comptabilité pour permettre le paiement de factures d'investissement avant le vote du BP)
- Délibération contre-valeur eau
- Création poste agent recenseur

2. Présentation Rapport d'Activités TEC (*Terre d'Émeraude* Communauté).

Le conseil ne valide pas le rapport d'activités à 4 voix contre, 1 voix pour et 5 abstentions.

3. Point par le 1er adjoint sur les dossiers bois/forêt et travaux communaux :

3.1. Point sur les travaux mairie

Il reste des finitions à la charge des conseillers : pose de la MARIANNE ainsi que la photo du Président. Il est prévu de reprendre l'habillage des chaises plutôt que d'en racheter.

Demande de devis pour la pose d'un vidéo projecteur et écran amovible.

4. Point par le 2<sup>ème</sup> adjoint sur les dossiers affaires sociales, vie associative, espaces verts et communication ;

4.1. Protection complémentaire et prévoyance agents : adhésion au contrat CDG pour prévoyance.

Validation de la protection complémentaire et prévoyance avec le centre de gestion, pour Laurence DONJON secrétaire de mairie.

4.2. Point recensement :

Une formation est suivie par Danielle Cabut en tant que coordinatrice ; Christine Gentelet, agent recenseur de la commune en suivra une également .

Une communication sera faite mi-décembre, pour le recensement qui aura lieu mi-janvier.

Une délibération est nécessaire afin d'ouvrir le poste d'agent recenseur, tenu par Mme Gentelet

5. Point par le 3<sup>ème</sup> adjoint sur les dossiers eau et réseaux ;

5.1. Tarifs eau 2025:

Augmentation du prix de l'eau, afin de pallier à l'augmentation des coûts des énergies et interventions pour réparation de fuites :

Location compteur : pas de hausse

Passage de 0,83 à 1 euros le m<sup>3</sup> d'eau pour les usagers consommant de 0 à 1000 m<sup>3</sup>/an

Passage de 0,78 à 0,94 euros le m<sup>3</sup> d'eau pour les usagers consommant de 1000 à 2000m<sup>3</sup>/an

Passage de 0,75 à 0,90 euros le m<sup>3</sup> d'eau pour les usagers consommant plus de 2000 m<sup>3</sup>/an

- L'Agence de l'Eau a voté une nouvelle taxe concernant la qualité du réseau d'eau potable (0.01%), entre autre. Les communes gérant la distribution de l'eau potable en régie doivent prendre une délibération pour instaurer cette taxe, faute de quoi elle ne pourra pas être intégrée dans la facture aux utilisateurs. L'Agence de l'Eau réclamera cette somme, facturée ou non.

## 5.2. Remplacement système informatique station de pompage

Remplacement du système de télégestion de la station de pompage et du château d'eau.

Devis signé pour un coût de 22 300€.

Il est proposé de rajouter une délibération afin de solliciter l'Etat dans le cadre des subventions DETR (30 % escompté)

## 5.3. Travaux DECI (défense extérieure contre l'incendie) : devis réserves eau

Dans le cadre de la défense incendie de la commune, 2 réserves d'eau à minima, doivent être implantées en plus de celles existantes. Une à proximité du bâtiment New Holland et une à proximité du bâtiment DJ Carrelage. Cout : 39 000 €

Des subventions Etat (DETR) (30 %) et Conseil Départemental (35%) ont été sollicitées

6. Tableau des emplois : fermeture du poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe et ouverture d'un poste de rédacteur pour les communes de moins de 2000 habitants, notre secrétaire de mairie devient « secrétaire générale ».

7. Délibération RODP afin de percevoir la participation de Orange pour utilisation du domaine public

8. Délibération du quart (démarche comptable permettant le paiement de factures d'investissement avant le vote du BP)

9. Questions diverses :

9.1. Réunion de travail avec Pays lédonien pour aménagement du futur lotissement.  
Réunion le vendredi 29 novembre à 10h.

## 9.2. Plan de Sauvegarde Communal - PCS

La rédaction du plan communal de sauvegarde est en cours, ceci afin de mettre en place un processus de sauvegarde et/ou de secours en cas de catastrophes naturelles ou autres dangers.

## 9.3. Proposition SIDECE pour enfouissement réseaux Rières.

Attente de retours de la part du SIDECE car ce dernier est trop élevé, eu égard aux prestations proposées. En effet, l'opération « fils nus » permet l'enfouissement ou l'effacement des réseaux secs gratuitement. Reste à charge les poteaux France Télécom et les lampes de rue

## 9.4. Proposition installation panneau info à Rières par Girod Médias (planimètre)

Proposition refusée.

7.5. Problème de bacs poubelles à Rières stockés sur le domaine public ; la réflexion devra être menée avec les propriétaires, pour les positionner hors domaine public en dehors des collectes.

Fin du conseil à 23h00